

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil de la Municipalité de Chelsea a, à sa session tenue le 11 janvier 2022, adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1237-21

RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES ET UN EMPRUNT POUR FINANCER LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR 2022

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est déposé au bureau du Directeur général et Secrétaire-trésorier, sis au 100, chemin Old Chelsea, Chelsea (Québec), J9B 1C1, et ce règlement peut être consulté à même les présentes.

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été approuvé par :

1. Le conseil municipal, le 11 janvier 2022
2. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 16 mars 2022

AVIS est en outre donné que le règlement est entré en vigueur le 11 janvier 2022.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC ce 30^e jour du mois de mars 2022.

NOTICE OF PROMULGATION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Municipality of Chelsea, at a sitting held January 11, 2022, has adopted the following by-law:

BY-LAW NUMBER 1237-21

BORROWING BY-LAW ESTABLISHING EXPENDITURES AND A LOAN REQUIRED TO FINANCE THE 2022 PROFESSIONAL SERVICES

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law is kept in the office of the Director General and Secretary-Treasurer, located at 100 chemin Old Chelsea, Chelsea Qc, J9B 1C1, and is available for consultation herewith.

PUBLIC NOTICE is also given that this by-law has been approved by:

1. The municipal Council, January 11, 2022
2. The *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*, March 16, 2022

NOTICE is further given that this by-law has come into effect January 11, 2022.

GIVEN AT CHELSEA, QUÉBEC, this 30th day of the month of March 2022.



Me John-David McFaul
Directeur général et Secrétaire-trésorier
Director General and Secretary-Treasurer

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1237-21

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES ET UN EMPRUNT
POUR FINANCER LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR 2022**

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire d'obtenir les services professionnels suivants :

Description	Terme	Coût
Plans et devis – Projet ados	5 ans	36 100,00 \$
Plans et devis – Réaménagement intersection Scott / Old Chelsea / Kingsmere	5 ans	257 500,00 \$
Plans et devis – Réaménagement et agrandissement garage municipal	5 ans	51 500,00 \$
Plans et devis – Site interprétatif sentier Voie Verte Chelsea	5 ans	20 600,00 \$
Plans et devis – Réfection chemin du Lac-Meech (Stationnement plage O'Brien à la limite)	5 ans	463 500,00 \$
Plans et devis – Sentier est de l'Autoroute 5	5 ans	79 900,00 \$
Plans et devis – Réfection ponceau Route 105, hauteur chemin Montrose	20 ans	144 200,00 \$
Plans et devis – Réfection chemin du Lac-Meech (Dunlop au stationnement plage O'Brien)	20 ans	103 000,00 \$
TOTAL		1 156 300,00 \$

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 21 décembre 2021 et que le projet de règlement a été présenté et déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le conseil de la Municipalité de Chelsea est autorisé à effectuer des dépenses pour les divers services professionnels mentionnés ci-haut, pour un montant total de 1 156 300,00 \$, réparti tel que décrit aux annexes A à H, lesquelles font partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est donc autorisé à emprunter un montant de 909 100,00 \$ sur une période de 5 ans et un montant de 247 200,00 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 3

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 4

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 5

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

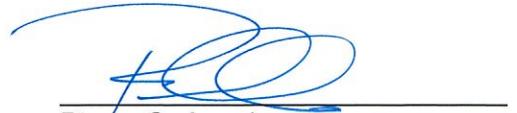
ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À CHELSEA, QUÉBEC, ce 11^e jour du mois de janvier 2022.



Me John-David McFaul
Directeur général et Secrétaire-trésorier



Pierre Guénard
Maire

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 21 décembre 2021

DATE DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT : 11 janvier 2022

NUMÉRO DE RÉOLUTION : 05-22

APPROUVÉ PAR LES PERSONNES
HABILES À VOTER :

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DES
AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Honoraires professionnels pour les plans et devis pour l'aménagement d'un parc pour les adolescents (5 ans)	33 350.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	33 350.00 \$
	TPS 5 %	1 667.50 \$
	TVQ 9,975 %	3 326.66 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	38 344.16 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(3 330.83) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	35 013.33 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (2 % - 6 mois)	1 086.67 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	36 100.00 \$


 M^e John-David McFaul
 Directeur général et Secrétaire-trésorier
 21 décembre 2021


 Pierre Guénard
 Maire

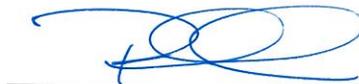
Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Honoraires professionnels d'ingénierie pour les plans et devis pour le réaménagement de l'intersection Scott / Old Chelsea / Kingsmere (5 ans)	238 125.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	238 125.00 \$
	TPS 5 %	11 906.25 \$
	TVQ 9,975 %	23 752.97 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	273 784.22 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(23 782.73) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	250 001.48 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (2 % - 6 mois)	7 498.51 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	257 500.00 \$


 Me John-David McFaul
 Directeur général et Secrétaire-trésorier
 21 décembre 2021


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Honoraires professionnels pour les plans et devis pour le réaménagement et l'agrandissement du garage municipal (5 ans)	47 625.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	47 625.00 \$
	TPS 5 %	2 381.25 \$
	TVQ 9,975 %	4 750.59 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	54 756.84 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(4 756.55) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	50 000.30 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (2 % - 6 mois)	1 499.70 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	51 500.00 \$


 Me John-David McFaul
 Directeur général et Secrétaire-trésorier
 21 décembre 2021


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Honoraires professionnels pour les plans et devis pour un site interprétatif pour le sentier Voie Verte Chelsea (5 ans)	19 050.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	19 050.00 \$
	TPS 5 %	952.50 \$
	TVQ 9,975 %	1 900.24 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	21 902.74 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(1 902.62) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	20 000.12 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (2 % - 6 mois)	599.88 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	20 600.00 \$


 Me John-David McFaul
 Directeur général et Secrétaire-trésorier
 21 décembre 2021


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Honoraires professionnels d'ingénierie pour la réfection du chemin du Lac-Meech, entre le stationnement de la plage O'Brien et la limite municipale (5 ans)	428 625.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	428 625.00 \$
	TPS 5 %	21 431.25 \$
	TVQ 9,975 %	42 755.34 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	492 811.59 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(42 808.92) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	450 002.67 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (2 % - 6 mois)	13 497.33 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	463 500.00 \$


 Me John-David McFaul
 Directeur général et Secrétaire-trésorier
 21 décembre 2021


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Honoraires professionnels d'ingénierie pour les plans et devis pour l'aménagement du sentier est de l'Autoroute 5 (5 ans)	73 820.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	73 820.00 \$
	TPS 5 %	3 691.00 \$
	TVQ 9,975 %	7 363.55 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	84 874.55 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(7 372.77) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	77 501.77 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (2 % - 6 mois)	2 398.22 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	79 900.00 \$


 Me John-David McFaul
 Directeur général et Secrétaire-trésorier
 21 décembre 2021


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Honoraires professionnels d'ingénierie pour les plans et devis pour la réfection du ponceau transversal sur la Route 105 à la hauteur du chemin Montrose (20 ans)	133 350.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	133 350.00 \$
	TPS 5 %	6 667.50 \$
	TVQ 9,975 %	13 301.66 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	153 319.16 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(13 318.33) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	140 000.83 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (2 % - 6 mois)	4 199.16 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	144 200.00 \$

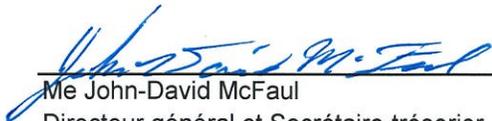
Les travaux de réfection du ponceau sur la Route 105 à la hauteur du chemin Montrose seront réalisés en 2022.


 Me John-David McFaul
 Directeur général et Secrétaire-trésorier
 21 décembre 2021


 Pierre Guénard
 Maire

Estimation des coûts		
ITEM	DÉSIGNATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, INCLUANT TAXES NETTES, FRAIS DE FINANCEMENT ET D'ESCOMPTE	COÛT
1.0	Honoraires professionnels d'ingénierie pour la réfection du chemin du Lac-Meech, entre le chemin Dunlop et le stationnement de la plage O'Brien (20 ans)	95 250.00 \$
	Total honoraires professionnels avant taxes	95 250.00 \$
	TPS 5 %	4 762.50 \$
	TVQ 9,975 %	9 501.19 \$
	Total honoraires professionnels après taxes	109 513.69 \$
	Remboursement TPS (100 %) et TVQ (50 %)	(9 513.09) \$
	Total honoraires professionnels (taxes nettes)	100 000.59 \$
	Frais escompte (2 %) et intérêts (2 % - 6 mois)	2 999.41 \$
	TOTAL HONORAIRES PROFESSIONNELS	103 000.00 \$

Les travaux de réfection sur le chemin du Lac-Meech, entre le chemin Dunlop et le stationnement de la plage O'Brien seront réalisés en 2022-2023.


 Me John-David McFaul

Directeur général et Secrétaire-trésorier
 21 décembre 2021



Pierre Guénard
 Maire